Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260428-DELIB2026_39-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 28 avril 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 15
DE PRESENTS : 14
DE VOTANTS : 15

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 20 avril 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Madame Béatrice PHILIPPE - Monsieur SAMZUN Stéphane -Madame Andrée LOREAL – Monsieur Thomas BRON – Monsieur Guillaume DANIC – Madame Myriam BROSSIER – Monsieur Axel SAMZUN – Madame Ninon EMERAUD –Madame Michèle TOURNAY – Monsieur Renaud GODEFROY – Monsieur Jean-Pierre PILLIARD –Monsieur Daniel GURIEC- Monsieur Bernard PORTUGAL.

Absent excusé ayant donné procuration :
Monsieur Julien MATSIS à Madame Annaïck HUCHET.

Madame Myriam BROSSIER a été désignée secrétaire de séance.

DELIB2026-39

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2025 budget Principal et budget « Accueil et Camping ».

Madame Le Maire rappelle, en application des dispositions de l'instruction budgétaire comptable M57, le Compte Financier Unique ayant été voté ce jour, qu'il convient de procéder à l'affectation des résultats.

Les résultats de l'exercice 2025 se présentent ainsi :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget « accueil et camping »	63 217,17 €	156 418,85 €
Budget Principal	463 183,98 €	- 542 440,87 €

Après avoir délibéré, le conseil à l'unanimité décide d'affecter :

Budget « Accueil et Camping » :

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260428-DELIB2026_39-DE

- 63 217,17 € au 002 pour la couverture des frais de fonctionnement.

budget Principal :

- 215 743,11 € au 002 pour la couverture des frais de fonctionnement.
- 247 440,87 € au compte 1068 pour financer les dépenses d'investissement.

Fait et délibéré à Bangor
Le 28 avril 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

